

# Accord de partenariat

**Projet « MIL SOLEILs à Aga Biram »**  
village de la commune de Nguéniène, département de M'Bour,  
Région de Thiès au Sénégal

## ENTRE:

L'**ASSOCIATION SAMAANE SÉNÉGAL**, loi 1901 déclarée et domiciliée à Paris, représentée par Madame Marie-Hélène Mallet, en qualité de présidente,

Ci-après dénommée l' « **association** »,

## ET

L'Association « **AND LIGGEYAL AGA BIRAM** » dont l'objet est la promotion d'activités de développement du village et contribuer au maintien des jeunes filles à l'école, dont le siège social est à Thiocé Ouest chez Amadou Lamine NDIAYE

représentée par Madame Astou FAYE, en qualité de présidente

ci-après dénommée indistinctement le « **partenaire local** »

## Objectifs du projet :

L'Association SAMAANE Sénégal, après une présence de 10 ans dans des villages de brousse au Sénégal, mène le projet intitulé « MIL SOLEILs à Aga Biram ».

### **L'objectif principal du projet est de :**

- soutenir la population féminine du village de brousse d'Aga Biram, en permettant aux jeunes filles de poursuivre leur scolarité et aux femmes de se former et de développer des activités génératrices de revenu, selon leur propre choix

### **Les objectifs opérationnels consistent concrètement à :**

- donner accès à l'alphabétisation et à la formation aux villageoises en partenariat avec le programme d'alphabétisation fonctionnelle de l'Éducation nationale sénégalaise
- alléger la charge quotidienne des femmes, en particulier en dotant l'association « AND LIGGEYAL AGA BIRAM » d'un moulin à mil, inexistant en 2015 dans le village
- favoriser l'accès à une énergie renouvelable, respectueuse de l'environnement maîtrisable par la population féminine du village, en choisissant d'installer un moulin à mil à énergie photovoltaïque.

## Partenaires au projet :

- **Pour assurer l'alphabétisation et la formation fonctionnelles** des villageoises, l'Association a signé un accord avec l'inspection de l'Éducation et de la Formation de Mbour 2 (dite IEF2) en 2014.
- **Pour réaliser la partie technique du projet Mil SOLEILs**, l'association a précédemment conclu des accords de partenariat avec le CEGEP (Collège d'enseignement Général et Professionnel de Sherbrooke au Québec) et la société sénégalaise STATION ENERGY SENEGAL (DAKAR) pour concevoir, développer et installer un moulin à mil fonctionnant grâce à des panneaux photovoltaïques, et en assurer le développement et la maintenance.  
A ce titre, l'Association, CEGEP et Station Energy ont conclu et signé un accord de partenariat début 2015.

## Les moyens mis en œuvre :

- alphabétisation et formation des villageoises
- construction d'un local destiné à recevoir le Moulin à mil et son équipement
- acquisition de la meule, du moteur et des panneaux solaires destinés à être assemblés pour former le matériel complet de moulin à mil à énergie solaire
- formation des meuniers et de l'équipe de gestion du matériel

## **L'alphabétisation et la formation:**

### Détermination des besoins et des bénéficiaires

Le partenaire local (association « AND LIGGEYAL AGA BIRAM ») a contacté Association Samaane Sénégal, sur la réputation des projets précédemment menés au village de Samaane et ses environs.

La présidente de « AND LIGGEYAL AGA BIRAM » a développé une argumentation visant à convaincre l'association de soutenir le projet de l'alphabétisation des femmes et d'installer un moulin à mil au village d'Aga Biram.

Ces actions permettraient la promotion d'activités de développement du village et contribuerait au maintien des jeunes filles à l'école, objectifs du partenaire local.

Lors d'une visite au village d'Aga Biram, Association Samaane Sénégal avec le partenaire local a pu juger de l'implication forte des bénéficiaires potentielles au projet.

Avec le soutien du chef du village et des enseignants de l'école primaire, présents activement, une liste est élaborée. Deux classes de 30 personnes ont démarré en mai/juin 2015 avec IEF2 ; ces 60 bénéficiaires se sont engagés à suivre les cours sur 36 mois.

Association Samaane Sénégal soutien financièrement le cycle d'alphabétisation et reçoit des bilans réguliers établis par l'inspection départementale IEF2.

Les classes sont faites dans la langue maternelle des femmes par un « facilitateur » habitant le village, formé par IEF2.

Le programme andragogique vise à donner aux apprenantes les bases de lecture, écriture et calcul leur permettant de devenir autonome pour la gestion de la vie familiale et sociale, en particulier :

- connaître et comprendre l'importance du suivi sanitaire et scolaire de leurs enfants, savoir lire un carnet de santé et faciliter les campagnes de vaccination
- gérer les ventes et achats au marché
- suivre des réunions et prendre des notes
- accéder à des formations complémentaires
- savoir entreprendre et gérer une activité génératrice de revenu (AGR) ; le cycle d'alphabétisation fonctionnelle sera clôturé par un apprentissage pratique d'une AGR déterminée par les femmes.

Concrètement, à Aga Biram, la gestion du moulin à mil et son équipement énergétique en panneaux solaires fera partie des objectifs de la formation.

## **Le moulin à mil :**

### Livraison et installation

Un local construit conformément aux recommandations techniques données est édifié au village sous la responsabilité et la coordination du partenaire local avec l'aide matérielle des bénéficiaires.

L'installation du matériel (moulin à mil, moteur et panneaux solaires) sera effectuée en 2015, par Station Energy Sénégal après vérification du local et dès que les conditions techniques, locales et climatiques le permettront.

### Conditions d'utilisation et formation

Le partenaire local s'oblige expressément à n'utiliser le moulin à mil qu'à l'usage du mil et à suivre le guide d'utilisation qui sera remis lors de l'installation.

Le matériel du moulin à mil est sous la responsabilité du partenaire local (Association AND LIGGEYAL AGA BIRAM) qui en contrôlera l'utilisation par des personnes habilités et le meunier électricien principal et le meunier adjoint, formés par Station Energy Sénégal.

La gestion du moulin (trésorerie, suivi quotidien, bilan trimestriel) est à la charge du partenaire local qui pourra désigner un comité de gestion et bénéficiaire autant que de besoin du soutien de l'Association Samaane Sénégal et de ses partenaires.

L'usage du moulin à mil est ouvert à l'ensemble de la population féminine du village sous réserve d'une participation financière fixée par le partenaire local (prix conseillé entre 25 et 50 CFA le kilogramme) et dans les limites techniques conseillées (en kg/jour).

Pour maintenir le bon état et l'efficacité du matériel, aucune modification du matériel ou du guide d'utilisation, aucune connexion à tout autre équipement non prévues avec Station Energy Sénégal, ne sont autorisées.

#### Entretien et maintenance du moulin à mil à énergie solaire

L'entretien du matériel est confié par le partenaire local aux meuniers habilités qui peuvent faire appel à Station Energy Sénégal pour assurer les prestations de maintenance, en tenant informé Association Samaane Sénégal.

Ces prestations seront effectuées de manière à assurer le bon fonctionnement du Bien prêté.

#### Engagements

##### Association « AND LIGGEYAL AGA BIRAM »

Le partenaire local s'engage à :

- mener toutes les actions possibles pour la bonne réussite du projet et sa pérennité ;
- faciliter et encourager les bénéficiaires du programme d'alphabétisation à suivre l'intégralité du cycle d'alphabétisation ;
- suivre l'avancement du projet et alerter l'association en cas de difficultés durant la période de 3 ans à Association Samaane Sénégal;
- respecter les consignes techniques d'entretien et de bon usage du matériel du moulin à mil solaire ;
- veiller à la garde, à la sécurité et à la conservation du moulin à mil et prévientra immédiatement le l'association et Station Energy Sénégal afin de pouvoir agir rapidement ;
- gérer le moulin à mil de manière à assurer de façon pérenne, le financement des frais d'entretien et de maintenance et le salaire des meuniers.
- adresser tous les trimestres à l'association un rapport établi à partir des fiches d'exploitation quotidienne (cf. annexe) ;

##### Association Samaane Sénégal

L'association s'engage à :

- assurer le suivi et l'évaluation du projet « MIL SOLEILS à Aga Biram » durant la période des 3 années prévues ;
- garantir le soutien financier du projet avec ses partenaires et les bailleurs de fond sollicités pour participer au budget global ;
- tenir informer les autorités locales et partenaires du projet et ses avancées ;
- coordonner, avec l'accord du partenaire local, les actions des autres partenaires et acteurs du projet ;
- réunir les informations utiles et rédiger un rapport présenté à l'Assemblée Générale annuelle de Association Samaane Sénégal ;
- se rendre sur place au moins une fois par an, en mission de soutien, de suivi et d'évaluation.

#### Inspection - Evaluation

Le partenaire local, bénéficiaire devra permettre à l'association, ses représentants et Station Energy Sénégal d'inspecter le moulin à mil aussi souvent que jugé utile.

**Calendrier :**

Le projet est initié en avril 2015 et prendra fin au terme de 3 ans, avec la fin de la formation et de l'accompagnement financier et fonctionnel.

Il se compose des étapes suivantes :

1. alphabétisation et formation fonctionnelles	Mai 2015/Septembre 2017
2. construction du local	Juillet 2015
3. visite technique des partenaires au village	Août 2015
4. installation du matériel	Automne 2015
5. adaptation et d'appropriation du matériel et de son fonctionnement	Fin 2015/ février 2016
6. utilisation et apprentissage de la gestion en autonomie	1 <sup>er</sup> trimestre 2016
7. autonomie	Avril 2016
8. bilan à 1 an	Automne 2016
9. bilan à 2 ans	2017
10. fin du projet	Fin 2017



**Calendrier :**

Le projet est initié en avril 2015 et prendra fin au terme de 3 ans, avec la fin de la formation et de l'accompagnement financier et fonctionnel.

Il se compose des étapes suivantes :

1. alphabétisation et formation fonctionnelles	Mai 2015/Septembre 2017
2. construction du local	Juillet 2015
3. visite technique des partenaires au village	Août 2015
4. installation du matériel	Automne 2015
5. adaptation et appropriation du matériel et de son fonctionnement	Fin 2015/ février 2016
6. utilisation et apprentissage de la gestion en autonomie	1 <sup>er</sup> trimestre 2016
7. autonomie	Avril 2016
8. bilan à 1 an	Automne 2016
9. bilan à 2 ans	2017
10. fin du projet	Fin 2017

**Signatures**

<p>Pour le partenaire local</p>  <p>Le 15-09-2015 à Niour</p> <p>Astou FAYE Présidente de ANDI L'IGBEYAL AGA BIRAM</p>	<p>Pour l'association</p>  <p>Le 25/08/2015 à Paris</p> <p>Marie-Hélène Mallet Présidente de l'ASSOCIATION SAMAANE SÉNÉGAL</p>
---	--

## Annexe 1

Le bénéficiaire s'engage en particulier à assurer le suivi et l'évaluation du Moulin à mil en intégrant les critères d'évaluations suivants :

- Le moulin est en parfait état de fonctionnement à chaque visite de l'association et/ou d'un de ses délégués ou partenaires, ainsi que les outils et pièces détachées qui auront été fournies
- Les panneaux solaires sont au complet, en bon état, et ont été entretenus toutes les semaines ; les pannes ou ennuis techniques divers ont été notés, réparés, et communiqués avec éventuelles interventions de Station Energy Sénégal
- La gestion financière des sommes collectées est transparente
- Des rapports trimestriels sont régulièrement envoyés synthétisant des relevés quotidiens :
  - volume par nature de grain moulu par jour
  - revenus générés par jour
  - durée d'utilisation journalière, horaires d'usage
  - compte rendu des anomalies et problèmes rencontrés et les solutions apportées

AGA Biram | Activité quotidienne MIL SOLEILs pour le mois de :

	1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.	10.	11.	12.	13.	14.	15.	16.	17.	18.	19.	20.
<b>Nature du grain</b> Mil - Riz																				
<b>Quantité moulue</b>																				
<b>Revenus générés</b>																				
<b>Heures d'utilisation</b>																				
<b>Frais dépensés</b>																				
<b>Incident Oui ou Non</b>																				

Remarques :